

— LA —

# SEMAINE RELIGIEUSE

— DE MONTREAL —

## SOMMAIRE

I Annonces à faire en chaire. — II Ordo des fidèles. — III Solennités de titulaires. — IV Prières des Quarante-Heures. — V La femme a-t-elle une âme. — VI Les filles de la Vénérable Marguerite Bourgeoys, chez le pape. — VII M. Raphaël Bellemare. — VIII Requête sacerdotale mensuelle. — VIII En Autriche : Echos du Congrès catholique de Vienne. — IX Aux prières. — X Monastère provincial du Bon-Pasteur : Cérémonie religieuse.

## ANNONCES À FAIRE EN CHAIRE

Dimanche, le 18 février

Fête de S. Mathias.

## ORDO DES FIDÈLES

Dimanche, le 11 février

Office du dim de la Sexagésime, *semi-double* ; mém. de S. Siméon, 3e r. *A cunctis* ; préf. de la Trinité. — II vêpres de la Sexagésime ; mém. de Siméon et Suffr.

## SOLENNITÉS DE TITULAIRES

Dimanche, le 25 février

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Solennité du titulaire de Saint-Mathias et, *par anticipation*, de celui de Saint-Alexandre. J. S.

## Prières des Quarante-Heures

MARDI	13 FÉVRIER	— Sainte-Scholastique.
JEUDI	15	“ — Nazareth.
SAMEDI	17	“ — Saint-Pierre-aux-Liens.

## LA FEMME A-T-ELLE UNE AME

**U**N conférencier étranger s'est payé le luxe de rééditer cette vieille plaisanterie, dans notre bonne ville de Montréal, et devant un auditoire composé en grande partie de catholiques.

Tout son discours, au reste, tendait à établir qu'avant la Révolution française et le gouvernement de la République, la femme avait été tenue systématiquement dans une sorte de mépris et d'esclavage intellectuel, par les gens d'Eglise et les religieuses chargées de son éducation.

Les auditeurs ont dû faire prompte justice des ridicules âneries de ce pince-sans-rire : l'Alliance Française recrute, en effet, généralement ses habitués dans la classe instruite.

Mais la calomnie toujours est dangereuse. Et nous espérons bien que les directeurs montréalais de cette société, sous prétexte de favoriser parmi nous l'expansion de l'influence française, ne voudront pas devenir les instruments d'une influence pernicieuse pour les traditions de foi et de probité morale de notre race.

Au nombre des colporteurs de l'idée française à travers le monde, il se trouve plus d'un franc-maçon notoire, plus d'un libre-penseur, plus d'un sectaire et d'un ennemi déclaré de la religion catholique. Dans ces conditions, la prudence exige qu'on élimine, qu'on discerne et qu'on choisisse avec le plus grand soin.

Ces précautions prises, il peut encore se produire des déceptions, et même quelque chose qui ressemble pas mal à une trahison. Cela est entendu. Et c'est précisément la raison pour laquelle les autorités de notre Université ont décidé de se tenir absolument à l'abri de ces désagréables surprises.

Sans doute, l'erreur se réfute. Et quelquefois, il suffit d'un mot pour remettre les choses au point. Ce mot a

été dit immédiatement après la conférence, et là même où l'accusation qui nous occupe avait été portée.

De ce côté, l'incident est clos. Nous n'y insistons pas. Seulement, il nous rappelle toute la justesse de deux observations recueillies à Paris, il y a à peine trois ans. Ces observations, ou mieux ces appréciations, visaient directement l'Alliance Française. L'une venait d'un vicaire-général, l'autre d'un académicien de grand renom. Toutes les deux peuvent se résumer dans la formule suivante : " les catholiques ne sauraient trop se défier de " l'esprit et des tendances de l'Alliance Française ".

Que cette défiance soit à l'ordre du jour ! Le conseil est d'or. Aux intéressés, nous le transmettons avec le plus sincère désir de leur être utile.

Mais les paroles du conférencier ont été reproduites dans un journal quotidien, sans aucune protestation et sans la moindre réserve.

Ceci est plus grave. Tout le monde lit le journal, même les personnes peu instruites, même les enfants. Il y a donc eu préjudice, il y a eu scandale. La calomnie s'est répandue partout ; et plusieurs l'ont lue, sans trouver en même temps la réfutation qu'on leur devait. On sait le mot de Voltaire : " Mentez, mentez toujours. Il en restera quelque chose ".

Quand il plait à un journaliste catholique de rapporter à ses lecteurs une accusation fautive contre l'Église, pourquoi donc ne lui plait-il pas de réfuter cette accusation ? Dans l'espèce il ne s'agissait pas de thèse à traiter savamment. Et d'une façon générale ces longues discussions ne sont guère nécessaires. Nos adversaires, la plupart du temps, ne sont ni des théologiens, ni des philosophes, ni des exégètes, mais des esprits d'une érudition très superficielle et qui n'ont jamais approfondi les accusations qu'ils répètent constamment. Aussi ne sont-ils dangereux que quand ils ne rencontrent point de contradicteur.

Les réponses aux objections courantes contre la religion sont faciles à trouver. Maints petits volumes les contiennent. On n'aurait qu'à se procurer l'un quelconque de ces ouvrages, et à l'ouvrir à l'occasion.


Dans sa conférence sur l'éducation de la femme en France, l'étranger dont nous parlons aurait dit, d'après le compte rendu du *Canada* — 1er février — : “ On vit même un concile discuter gravement cette question : *la femme a-t-elle une âme ?* et y répondre négativement ”.

Du moment que le *Canada* rapportait cette accusation, est-ce qu'il n'était pas de son devoir d'en contrôler l'exactitude ou la fausseté ?

Avec un peu de bonne volonté, il aurait pu, à côté de l'affirmation fantaisiste, mettre un texte irrécusable. Par exemple, ces quelques lignes de M. A. Lecoy de la Marche, employé aux archives nationales de France : “ Il faut se garder d'ajouter foi à la singulière histoire qui veut que l'Église ait discuté la question de savoir si la femme avait une âme. Cette absurdité a son origine dans la fausse interprétation d'un incident du concile de Mâcon, en 545 ; incident qui n'est pas mentionné dans les actes de cette assemblée, mais que nous a rapporté Grégoire de Tours. Les évêques présents eurent à décider, non pas si la femme avait une âme humaine ; mais si, lorsque l'Écriture parle de l'homme en général, on devait l'entendre de la femme aussi bien que de l'homme, ce qui semble aller de soi. Et ce point n'avait pas même préoccupé le concile, puisqu'il ne fut traité qu'à l'occasion d'une interruption faite par un de ses membres ”.

D'ailleurs, tout le monde le sait : c'est le christianisme qui a réhabilité la femme. Et le christianisme, dans sa forme la plus pure et la plus complète, ne se trouve-t-il pas précisément dans cette Église catholique, dont l'histoire est si souvent travestie pour les besoins inavoués d'une mauvaise cause ?

## LES FILLES DE LA VENERABLE MARGUERITE BOURGEOYS CHEZ LE PAPE

EST dans la salle, modeste et un peu sombre, qui sert de *parloir* au célèbre couvent de la rue Saint-Jean-Baptiste — la Maison-Mère de la Congrégation de Notre-Dame à Montréal — que nous avons eu l'honneur et la joie d'être reçu, l'autre jour, par la Révde Mère Saint-Anaclet, supérieure générale des Sœurs de la Congrégation, et par l'une de ses assistantes, Mère Saint-Marcel.

Elles revenaient naguère de Rome, toutes deux, et l'on nous avait dit de quels heureux souvenirs leurs cœurs étaient remplis. De nos jours, la mode est aux *interviews*. Respectueusement il devient permis de tout oser ! Pourquoi ne pas chercher à faire bénéficier nos lecteurs des échos d'une *audience*, qui mit aux pieds du Saint-Père, pour la première fois, l'héritière du nom, de la dignité et du zèle de notre Marguerite Bourgeoys ?

Il est bien simple le *parloir* de la rue Saint-Jean-Baptiste ! Il y a là quelque chose de grave et de sévère que l'on ne retrouve pas partout. Un tableau qu'on voit de trop près, les portraits de l'archevêque et du supérieur de Saint-Sulpice, un buste sous globe qui représente Pie IX peut-être, à moins que ce ne soit Pie X, ou même Mgr Bourget ? quelques rayons de bibliothèque chargés de livres ; en face, des fenêtres basses qui ne connaissent rien des élégances modernes et par lesquelles la vue s'en va fixer le long pan de l'antique église de Notre-Dame de Pitié... En deux mots, ce serait triste pour un pensionnât, mais cela convient à une Maison-mère, où l'on vit d'abnégation et de dévouement. D'ailleurs, les *catalognes* sont si propres et les chaises en paille si canadiennes ! C'est là comme à Saint-Sul-

pice. On a le respect des traditions saintes et des coutumes qui les font vivre.

\* \* \*

Mère Saint-Marcel nous arrive, puis bientôt la supérieure-générale, Mère Saint-Anaclet, celle que Pie X a appelée « la Mère ». Sans détour et avec la plus entière franchise nous disons l'objet de notre visite : « Ma Révérende Mère, je suis venu vous *interviewer* ».

La modestie coutumière à ces saintes femmes s'effarouche bien un peu à la pensée des indiscrétions que peut commettre un chroniqueur. Mais bientôt la Révde Mère commence à parler de Pie X, de son audience, des souvenirs qu'elle en conserve et... ça ne tarissait plus ! Ce que j'aurais aimé sténographier ce récit naturel et convaincu ? Quand même, ma plume ne saurait souligner les inflexions de cette voix émue et les éclairs de ce regard si expressif et si doux. Il faut me résigner à ne vous donner qu'un récit de chronique.

\* \* \*

C'est le cardinal protecteur de la Congrégation de Notre-Dame, l'éminentissime Vincenzo Vanutelli qui avait bien voulu présenter lui-même au Saint-Père les deux religieuses canadiennes. Une lettre de Mgr l'archevêque de Montréal, par les soins de Mgr Bisletti, avait au reste immédiatement annoncé à Pie X les filles de notre Vénérable Marguerite Bourgeoys. Si bien que lorsque Mère Saint-Anaclet et Mère Saint-Marcel, sur l'invitation de leur cardinal protecteur, pénétrèrent chez le pape, il les connaissait déjà ! c'est la figure toute souriante qu'il les pria d'un geste paternel de prendre place près de lui, en leur disant textuellement : « Ah, c'est vous la *Mère* et vous l'*assistente*, *assistez-vous* ». Quel joli et confiant petit barbarisme, et comme une âme canadienne le doit pardonner facilement au pape !

\* \* \*

C'était le moment de la grande confiance. A ce Père auguste, si bienveillant et si accueillant, la fille heureuse et fière parla sans contrainte et sans embarras.

« C'était par obéissance à Mgr Bruchési, racontait-elle, qu'elle était venue de si loin aux pieds du pape, mais c'était avec un grand bonheur qu'elle s'y voyait rendue ». — « Oh ! si, je sais, on aime bien le pape et l'Église au Canada, reprenait Pie X ». — « Il y a deux cent cinquante ans que les Sœurs de la Congrégation ont le bonheur de prêcher ce double amour à leurs enfants, poursuivait Mère Saint-Anaclet. Et le bon Dieu a béni l'œuvre de notre chère fondatrice. Nous sommes là-bàs 1300, sous les bannières de Notre-Dame, qui élevons et instruisons les jeunes Canadiennes. 30,000 élèves au moins écoutent nos leçons. Avec nos cours d'instruction religieuse, de lettres, de sciences, de grammaire ou de langues, nous leur donnons aussi à plusieurs des cours dits d'écoles normales et d'écoles ménagères » !

« Si, si, soulignait le pape, vous faites travailler les enfants, c'est excellent » !

« Nous y tâchons, reprenait modestement la supérieure-générale, qui se sentait si petite devant le pape, nous y tâchons, Très Saint-Père. Et le Bon Dieu, en effet, nous soutient. L'esprit de notre congrégation reste le même. Grâce sans doute à la direction spirituelle, toujours si pieuse, que nous donnent depuis deux siècles et demi les Messieurs de Saint-Sulpice, nous n'avons pas eu à nous réformer. Nous n'en voulons parler devant Votre Sainteté que pour exprimer à Dieu devant Elle notre profonde gratitude ».

« Et n'avez-vous rien à demander au pape, ma fille » ?

« Oh ! oui, Très Saint-Père, c'est pour mettre à vos pieds une très humble mais bien vive prière que nous sommes venues, par l'ordre de Monseigneur de Montréal, jusqu'à Rome. Dai-

guez, Saint-Père, toutes nos Sœurs vous en supplient, daignez placer sur les autels notre Vénérable fondatrice, Marguerite Bourgeoys. C'est l'heure propice, il nous semble, à ce moment où l'on chasse de France tant de religieuses institutrices et éducatrices de l'enfance, d'honorer cette fille de France qui vint porter jadis dans la lointaine Amérique, aux pieds du Mont-Royal, cette semence d'apostolat qui s'appelle l'amour du Christ et de son Église et qui germa toujours si féconde dans un cœur français ».

« Mais je le veux bien, moi. Si, si ! Je le veux. Mais il faudra voir le Promoteur de la foi. Car toutes ces choses doivent suivre la procédure régulière... »

« Merci, très Saint Père, merci du fond de notre cœur. Pour nos nombreuses enfants, vous voudrez bien bénir ces petits objets de plété... ».

Et le pape, complaisamment, passait ses mains sur les chapelets et les médailles, les crucifix et les statuettes, il bénissait en souriant et souriait en bénissant.

Puis il commanda qu'on apporta une boîte de ces jolis *crucifix du pardon*, si recherchés depuis le congrès marial de 1904 à Rome ; il les bénit et les donna à « la Mère » en lui disant que cela ferait plaisir à ses filles.

\* \* \*

Et, dans le *parloir* de la rue Saint-Jean-Baptiste, la vénérée Mère Saint-Anaclet s'était déjà tu, que son regard, son attitude, sa physionomie semblaient être encore à Rome, là-bas, au Vatican, aux pieds du pape. Elle avait parlé posément, avec douceur, comme si le récit de son *audience* l'eût fait revivre et jour à nouveau de l'accueil du pape.

C'est une belle page qui s'est inscrite là, au livre d'or de la Congrégation de Notre-Dame ! Quand, bientôt, nous l'espé-



rons, l'Église ayant exaucé les vœux du Canada français, on célébrera dans nos couvents la béatification puis la canonisation de la Vénérable Marguerite Bourgeoys, on relira avec émotion, en lecture spirituelle, cette page, belle entre toutes, des annales de la Congrégation, qu'ont écrite à Rome, en novembre 1905, la Révérende Mère Saint-Auaclet et son assistante la Révérende Mère Saint-Marcel, aux pieds du Saint Père, Pie X.

L'abbé ELIE-J. AUCLAIR.

### M. RAPHAEL BELLEMARE

**N**OUS tenons à consigner ici la perte que viennent de faire la race canadienne-française et la religion catholique, par la mort de M. Raphaël Bellemare décédé la semaine dernière à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Toute sa vie, M. Bellemare a été un exemple pour ses concitoyens et ses coreligionnaires ; exemple de régularité, de travail, d'honnêteté parfaite et de fidélité constante aux moindres devoirs.

Nous espérons pouvoir publier bientôt de ce vénéré vieillard une biographie assez étendue ; en attendant, nous ne résistons pas au plaisir de communiquer à nos lecteurs les lignes suivantes, parues dans *La Presse* du 5 février.

A défaut d'une notice plus complète, elles donneraient, malgré leur brièveté, une haute idée de la valeur exceptionnelle de l'illustre compatriote, dont tant d'amis sincères et de parents affligés regrettent si profondément la disparition.

En rendant ce matin les derniers devoirs à M. Bellemare, nous éprouvions le besoin de revenir sur nos considérations forcément trop brèves de l'autre jour, en repassant les différentes phases si remarquables de la vie de ce grand citoyen. Elles nous apparaissaient avec tout leur mérite, que bien peu

de personnes de la génération actuelle soupçonnaient. C'était, avec ses quatre-vingt-quatre ans, un demeurant d'un autre âge, un des rares survivants des dernières luttes qui nous ont assuré nos libertés civiles et politiques. Combien peu, parmi ceux qui ont vu dans ces vingt dernières années ce bel exemplaire de la race canadienne, à la haute stature, bien pris dans sa forte taille, se doutaient qu'ils passaient à côté d'un ancien compagnon d'armes de LaFontaine, aussi utile à la bonne cause dans le journalisme que son ami l'était au parlement ! L'obscurité relative où savaient bien le trouver les amis des lettres, les fervents de notre histoire, ne lui pesait nullement ; il la recherchait plutôt, aimait à faire le bien sans bruit, autant que d'autres s'efforcent à entourer leurs moindres actions d'une réclame tapageuse.

Il fut journaliste dans un temps où c'était bien plus qu'aujourd'hui une carrière de sacrifices ; où le rédacteur en chef du principal journal français du pays, *La Minerve*, voyait ses services moins rémunérés que ceux du moindre collaborateur à nos feuilles contemporaines. Ses aptitudes et la grandeur de son caractère lui avaient valu l'amitié confiante de M. LaFontaine, qui savait jusqu'à quel point il pouvait avoir le concours de son dévouement et de son esprit averti sur tout. Ce dévouement ne se manifestait pas à l'aveugle, n'allait pas jusqu'à l'approbation servile. S'il fallait donner un conseil même désagréable, M. Bellemare n'hésitait pas. Il nous revient à la mémoire un trait remarquable de son caractère indépendant. C'était au plus fort de l'influence exercée par LaFontaine. Cédant, un jour, aux obsessions de quelques riches amis, grands propriétaires fonciers, le premier ministre avait présenté un projet de loi à l'effet de changer l'assiette de l'impôt en ce qui regardait l'instruction publique. Il s'agissait de transporter à un système de capitation l'impôt prélevé sur la terre pour le soutien des écoles. M. Bellemare se hâta de dénoncer dans *La Minerve* cette proposition ; et, de suite, La Fontaine la raya des ordres du jour, au grand désespoir de ces grands propriétaires, alors surnommés « les Éteignoirs ». Le rédacteur de *La Minerve* avait protégé son ami contre un moment de défaillance et mis, pour le sauver, une barrière entre le gouvernement et ses dangereux amis.

Lorsque M. Bellemare quitta le journalisme pour occuper un emploi important à l'Accise, où il rendit de grands services, il ne renonça pas à l'étude. Elle absorba plus que jamais ses heures de loisirs : l'histoire, surtout celle du Canada, l'économie politique, faisaient ses délices. Il n'était jamais plus heureux que, lorsque penché sur ses auteurs de choix, il ajoutait aux trésors de ses connaissances. Les distractions que d'autres cherchent en vain, hélas, dans les amusements mondains, il les trouvait en la compagnie des grands écrivains. Charlevoix, Cruxius, La Potherie lui étaient aussi familiers que Cartier, Champlain et les RR. PP. de la Compagnie de Jésus. Il eut pour amis des personnes comme Jacques Viger, l'homme de son temps et le mieux renseigné sur les points obscurs de nos annales, et, plus tard, Wilfrid Marchand, Verreau, Chauveau, et l'hon. Geo. Baby, dont les goûts s'accordaient avec les siens.

*La Presse* a déjà dit la part qu'il prit aux discussions de jadis, part active connue d'un petit nombre ; il n'écrivait pas pour la renommée, mais pour le plus grand bien de la bonne cause. Durant les premières années qui suivirent la Confédération, des discussions politico-religieuses faisaient rage dans le journalisme canadien ; les pouvoirs relatifs de l'Église et de l'État dans le domaine civil ; l'opportunité de former un parti catholique furent autant de sujets autour desquels s'exerçait la verve des polémistes du *Nouveau-Monde*, du *Journal des Trois-Rivières*, du *Journal de Québec*, et de *La Minerve*. Dire qu'il pleuvait des hérésies engendrées par l'esprit de parti, et les nécessités du moment, c'est peindre d'un mot la situation. On arrivait bientôt, en fait d'idées, au chaos. C'est alors que la plume incisive de M. Bellemare entra en scène pour remettre les choses au point. Avec la souplesse d'un casuiste expérimenté, la science sûre d'un théologien romain, la dialectique d'un philosophe, il exposait, en formules claires, la vraie doctrine. Que si quelqu'un s'avisait de vouloir contester la vérité de ses opinions, mal lui en prenait, car il se voyait promptement réduit au silence. Il n'eut jamais de rival sur ce terrain dans la presse de notre temps, au dire du curé Labelle qui, lui aussi, excellait à ce genre de polémique.

C'est avec *La Vérité* et feu *Le Standard* que M. Bellemare

engagea ses dernières passes d'armes. Il fit preuve dans cette polémique d'une doctrine si sûre, toute empreinte de la haute inspiration de Rome, qu'on attribua ces articles de notre ami à un éminent personnage ecclésiastique. Celui-ci s'empessa de déclarer qu'il ne pouvait pas en réclamer la paternité mais qu'il en était le sincère admirateur.

Il est regrettable que rien ne soit resté, sous une forme durable, de ces articles jetés comme les feuilles éphémères au vent de l'actualité. Ils méritaient de survivre, car ces études renfermaient des leçons de saine politique.

La Société Historique a souvent profité des travaux de M. Bellemare, qui a publié dans le recueil des documents de cette institution, une liste critique des vice-rois et des lieutenants généraux des rois de France en Amérique. En 1903, M. Bellemare livrait aussi à l'impression « Les Bases de l'histoire de Yamachiche », endroit où il vit le jour et qu'il entoura de son affection. « Le coin de terre où l'on est venu au monde, dit l'auteur en commençant son récit, où l'on a vécu dans sa jeunesse sous les regards vigilants de bons parents, conserve un attrait et des charmes particuliers qui ne décroissent pas avec le temps ». Cette histoire forme un volume de plus de 400 pages d'une solide érudition.

La Société Royale du Canada s'est honoré, il y a deux ans, en appelant au nombre de ses membres M. Bellemare, qui était aussi docteur-ès lettres de Laval.

Que dire maintenant du grand chrétien que fut M. Bellemare, de ce croyant dont le moindre nuage de doute ne put atteindre la foi immuable ? Il échappe ici à notre appréciation, car il nous en aurait voulu de louer ses vertus qu'il pratiquait tout naturellement, parce que personne, aurait-il dit, n'a de mérite spécial à remplir son devoir envers Dieu et envers le prochain. Sa charité se montrait inlassable, comme sa bonté et son amabilité dans le cercle de l'intimité, où une douce gaieté, se répandant sur sa vie, enveloppait son commerce d'un charme spécial. Sa modestie et son humilité l'éloignaient du monde qui l'a peu connu ; nous sommes tenté de le regretter, car sa conduite valait un apostolat et sa vie offrait un exemple à imiter. Voilà les éloges qui tantôt montaient, comme une oraison funèbre bien méritée, du groupe d'amis réunis autour de son cercueil.

## RETRAITE SACERDOTALE MENSUELLE

**Mercredi, le 14 février, au grand-séminaire**

**L**ES exercices communs de la retraite mensuelle pour le clergé du diocèse de Montréal se font chaque deuxième mercredi du mois, au grand-séminaire. Ils auront lieu cette semaine le 14 et commenceront à 2 heures précises. Ils comprennent la récitation des vêpres et complies, la préparation à la mort et une instruction suivie de la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Tous les prêtres sont invités à suivre ces exercices.

## EN AUTRICHE

**Echos du Congrès catholique de Vienne**

**C**E congrès n'a pas eu l'avantage de plaire aux protestants, ce qui est un signe non équivoque qu'on y a fait de la bonne besogne.

A cette occasion, un pasteur, du nom de Meyer, a écrit un pamphlet qui a été tiré à des centaines de mille exemplaires et propagé dans toute l'Autriche.

D'après ce pamphlet, le congrès en question aurait mis trois choses en relief chez les catholiques : leur pauvreté au point de vue religieux, leur morale arriérée et leur fanatisme passionné. Et la conclusion toute naturelle que le peuple allemand doit en tirer, est qu'il y a une répugnance essentielle entre son caractère et celui de l'ultramontanisme, et qu'en conséquence il lui faut faire une guerre acharnée à ce dernier.

L'organe officiel du mouvement séparatiste de Rome, la *Wartburg*, n'a pas été non plus charmé du congrès, tant s'en faut. Ce qui lui a surtout fait mal au cœur, ce sont les discours du bourgmestre Lueger. Aussi en a-t-il vivement critiqué

certain passages. Ce qui permit à un brave capucin je crois de prendre à son tour la défense de Lueger, et d'envoyer à la gazette en question une prose fulgurante dont voici quelques extraits :

Vos réclamations se ramènent à trois.

1o Vous protestez contre de prétendues injures à l'adresse de transfuges du catholicisme au protestantisme. Qu'a donc dit M. le bourgmestre ? Il a dit que, parmi ces transfuges, il en est un certain nombre dont le départ ne nous faisait nullement mal au cœur. Mauvais catholiques, ils ne sont pas des recrues merveilleuses pour le protestantisme. Est-ce là un mensonge ou une vérité ? La *Gazette populaire de Cologne* a publié une statistique des apostats qui fréquentaient le temple. Ils ne sont pas nombreux. Il y en a 16 à Graupen, 24 à Wesschen, 28 à Obersedlitz, 29 à Gabel, 40 à Grottom, etc.

Depuis quand donc la vérité est-elle une injure ?

2o Vous regardez comme une arrogance de notre part que nous autres, catholiques, nous prétendions éconduire d'Autriche les vicaires agitateurs de la *Ligue évangélique*. Mais, n'est-ce pas notre droit, vu la manière dont ils s'y prennent pour faire de la propagande ? Avec des protestants amis de la paix nous ne demandons pas mieux que de vivre en bonne harmonie. Mais, pour ceux qui extorquent des apostasies par la ruse et la violence, nous demandons, purement et simplement, l'application de l'article du Code interdisant cette manière de faire.

Combien d'entre eux seraient aliés en prison si on s'était plaint de leurs faits et gestes ! Avez-vous entendu parler de ce Wilfrid de Funk, par exemple, qui, dans les rues de Groupen, raccolait les enfants avec des friandises et les grandes personnes avec des espèces sonnantes ? Quel soupir de soulagement dans toute la ville quand il est parti !

3o Vous niez, enfin, que le mouvement séparatiste de Rome

ait un caractère de perfidie envers la patrie. La trahison, en effet, est une mauvaise chose. Celui qui en accuse quelqu'un doit avoir des preuves entre les mains. Eh bien ! lisez plutôt. Qui donc crie : « Vive les Hohenzollern ! » Ce sont les pangermanistes devenus évangéliques, qui honorent vos réunions de leur présence. Qui donc s'en va pérégriner au tombeau de Bismarck ? Ce sont ces « braves gens » que, dans une lettre ouverte, vous voulez prendre sous votre protection. Qui donc ne veut pas entendre parler de paix au sein du Parlement et entre les différentes nations qui composent l'empire ? Ce sont ceux qui passent dans votre Eglise. Qui donc fait sonner bien haut que la Marche orientale, affranchie du joug romain, tendra une main fraternelle aux Allemands d'Allemagne ? Ce sont les étudiants passés dans votre camp ? Qui donc s'écriait, au jour de la fête de Luther : « Nous, protestants évangéliques d'Autriche, nous combattons pour cette patrie plus grande qui s'appellera la pangermanie ? » C'est le pasteur Manbert.

Et vous n'appelez pas cela de la trahison ?

Tout ceci est encore une preuve nouvelle que là-bas, dans la vieille et catholique Autriche, se fait sentir une crise terrible d'irréligion et d'antipatriotisme.

L. COLLIN.

## AUX PRIERES

Sœur Marie-Louise Berthelet, des Sœurs de la Charité de l'Hôpital-Général de Montréal, décédée à Cambridge, Mass., États-Unis.

Sœur Marie-Paula, née Marie-Louise Paré, professe de chœur, des Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, décédée à Hochelaga.

Sœur Marie de Saint-Hyacinthe, née Dôlphine Guildry dit Labine, religieuse choriste, des Religieuses de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur, décédée à Montréal.

M. Raphaël Bellemare, décédé à Montréal.

M. Joseph Quinlien, décédé à Saint-Henri, Montréal.



## MONASTERE PROVINCIAL DU BON-PASTEUR

### Cérémonie religieuse



Le 29 janvier 1906, à 8 heures avant-midi, Sa Grandeur Mgr Racicot recevait les vœux de religion :

De cinq religieuses choristes :

Sœur Marie de Saint-Zénon Martel, de Montréal ; Sœur Marie de Sainte-Rita Laporte, de Montréal ; Sœur Marie de Saint-Georges Doyle, de Melford, C. B. ; Sœur Marie de Sainte-Émémentienne Roy, de Québec ; Sœur Marie de Saint-Jean Deland, de l'Acadie ;

D'une religieuse converse :

Sœur Marie de Sainte-Chrétienne Haché, de Caraquet, N. B. Sa Grandeur donnait aussi le saint habit à dix postulantes :

Novices choristes :

Mlles Horianna Vinet, de Montréal, en religion Sœur Marie-Gertrude du Divin-Cœur ; Marie-Blanche Pagé, de Maison-neuve, en religion Sœur Marie de Sainte-Angéline ; Rose de Lima Renaud, de Montréal, en religion Sœur Marie du Calvaire ; Adrienne Mastha, du Saint-Esprit, en religion Sœur Marie de Saint-Viateur ; Marie-Marguerite Turgeon, de Notre-Dams de Lévis, en religion Sœur Marie de Saint-Anaclet ; Florida Taillefer, de Montréal, en religion Sœur Marie de Sainte-Clotilde ; Annette Brosseau, de Sainte-Hubert, en religion Sœur Marie de Liesse ; Mary Lynch, de Halifax, N. B., en religion Sœur Marie de Sainte-Laure ; Clotilde Bellisle, de Ripon, en religion Sœur Marie de Sainte-Zite ; Joséphine Bouché, de Havre au Bouchère, N. E., en religion Sœur Marie de Saint-Remi.

Le sermon fut donné par M. l'abbé Laforce, curé de Saint-Vincent de Paul à Montréal.